Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 19

Artikel: Par la fenêtre
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-196886

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ton de mauvaise humeur, la conduite des Genevois; ce n'est pas ainsi qu'on agit envers des Confédérés... C'est dégoûtant !... Il faut que ce commerce finisse ! Si le Conseil fédéral ne fait pas son devoir, ma foi... je ne réponds de rien. . S'il faut prendre le fusil, on le prendra ! »

— Mais, monsieur, je vous assure, répond le Genevois, que vous nous accusez injustement; nous n'avons jamais eu l'intention de nuire à nos amis du canton de Vaud; au contraire, nous tenons à maintenir nos relations de bon voisinage.

— De bon voisinage... c'est facile à dire... Alors pourquoi nous inondez-vous? Pouquoi ne voulez-vous pas baisser votre tonnerre de barrage qui est la cause de tout le mal?...

— Mais c'est là une grosse erreur, monsieur... Tenez, vous voyez là-bas la *Pierre à Niton?*... Eh bien, si nous pouvions nous en approcher, vous constateriez, d'après le limnimètre qui s'y trouve, que le niveau des eaux du lac est à la hauteur fixée par les conventions... Je vous affirme que nous ne mettons dans cette affaire aucune mauvaise volonté.

— Tout ça n'est pas tant clair, réplique notre vigneron que ces explications n'ont guère convaincu; êtes-vous sûr que votre *Pierre à Niton* touche bien le fond?

Par la fenêtre.

Vite, ouvrons la fenêtre! Voici le printemps! Que de changements autour de nous ! Que de changements en nous-mêmes !

Entretenir les feux, se calfeutrer chez soi, toutes portes closes; n'en sortir qu'emmitouflés jusqu'au nez, dans les fourrures, telle était notre vie il y a un mois, à peine.

Aujourd'hui, tout s'éveille. Nos pensées prennent leur vol vers les larges horizons, dégagés des brumes hivernales.

Vite, ouvrons la fenêtre! Voici le soleil, salué par le chant des oiseaux, le bourdonnement des abeilles, qui lui font un joyeux cortège. On entend le cri triomphant des coqs, conduisant leurs dames marauder dans les jardins d'alentour.

Les vergers se préparent hâtivement aux fêtes du renouveau. L'herbe croît, les feuilles poussent à toutes les branches, étendant le grand tapis vert de la nature, sur lequel Mai sèmera la neige parfumée de ses fleurs.

Partout, sous les cieux éclatants,
L'herbe croît et la feuille pousse :
Disons : « La vie est douce ! »
Chantons : « C'est le printemps ! »

Décidément, toute cette verdure, toutes ces fleurs blanches, emblèmes d'espérance et de bonheur, ce babil des oiseaux, ce bourdonnement des insectes, renaissant à la vie, tout cela vous met dans le cœur un peu de contentement et de poésie.

Mais, hélas, la joie en ce monde est de courte durée. Voilà que, déjà, par la fenêtre toute grande ouverte, m'arrive la voix nasillarde du crieur public, qui, au son du tambour, m'annonce les derniers arrêtés de l'autorité municipale. Tandis que la nature donne la clef des champs à toutes ses créatures, nos honorables édiles décrètent le musèlement des chiens, la destruction des hannetons et la réclusion irrévocable — sous peine d'amende — des coqs et des poules. Durant toute la belle saison, ces malheureuses bêtes ne pourront sortir de la basse-cour. Adieu les joyeuses picorées dans les potagers.

Sur la place du village, les gens vont et viennent, s'arrêtent, s'interpellent.

— Bonjour, bonjour, cousine Julie; y a-t-il longtemps que nous ne nous sommes vues !

— Bonjour, Sophie, que me reprochez-vous? C'est bien votre faute si nous ne nous voyons pas plus souvent. Il vous serait pourtant très facile de faire des visites, à vous qui êtes seule en ménage; à vous qui n'avez pas de mari, bougonnant à tout propos.

— C'est ça, plaignez-vous ! Croyez-vous donc que cela soit si gai de vivre toute seule. Ah! je sais quelqu'un qui s'empresserait de dire « oui » si on la venait demander en mariage. Mais, hélas, c'est bien fini maintenant.

— Eh! qui sait? il ne faut jamais désespérer. C'est le printemps, cousine... Voyez plutôt la Louise au juge...

— Ah ! par exemple, parlons-en; c'est du joli. A propos, savez-vous?...

Et patati, et patata, sur celle-ci, sur celle-là.

— Ah ! fermons, fermons vite. Ces arrêtés municipaux, si cruels, ces caquetages, ces médisances m'ont gâté ce premier sourire du printemps.

Triste humanité !

UNE ABONNÉE.

Frisures et perruques.

La frisure est très nuisible, on le sait, à la santé des cheveux; la coupable est très vieille et ses méfaits ne comptent plus ; aussi pourquoi ne pas la laisser de côté et la remplacer par les épingles à friser et les bigoudis. Pour les cheveux, ces deux dernières tortures seraient bien moins nuisibles que la première.

Le siècle de Louis XIV avait trouvé un moyen radical de tourner la difficulté du frisage : c'était de laisser tranquilles les cheveux naturels, mais de les couvrir d'une perruque.

Il est à remarquer que ce ne fut pas par hygiène que le roi-soleil mit la perruque à la mode, mais comme il était affligé de plusieurs vilaines bosses à la tête, il cachait cette imperfection en se coiffant de majestueux édifices à triple et quadruple rang de frisons.

— La perruque, imaginée par le plus galant des rois, fut en vogue jusqu'au commencement du siècle, et cela dans bien d'autres pays que la France.

Il y a cinquante ans l'on pouvait voir encore dans un village de la Hollande se balancer l'une en face de l'autre les enseignes d'un perruquier et d'un coiffeur. Celle du perruquier représentait Absalon suspendu à un chêne par ses propres cheveux, solides et bien plantés : au-dessous cette légende instructive :

Tel est le sort réservé
A tous ceux qui ne portent point perruque. *

L'enseigne du coiffeur représentait un homme tombé à l'eau. Un brave terre-neuve essayant de le sauver et l'ayant saisi par les cheveux, ne rapportait au rivage que la perruque du malheureux. Au-dessous, cette inscription, pleine de sagesse :

Tel est le sort réservé
A ceux qui portent perruque.

Désagréable surprise.

M. Dacourt, du *Petit Marseillais*, publie dans ce journal un article sur l'utilité des chambres d'attente mortuaires, qui contient de curieuses choses. Nous lui empruntons entre autres les lignes suivantes :

« Le fait suivant se rapporte à un de mes amis, aujourd'hui encore vivant, qui a occupé à Alger des fonctions électives fort importantes, et qui est né longtemps après la mort de sa mère.

Je m'explique. Un jour, Mme G., la future mère de mon ami, après une brusque et rapide maladie, mourut ou du moins présenta toutes les apparences de la mort. Le décès fut déclaré à la mairie et toutes les mesures prises pour les funérailles.

Suivant une clause de son testament, on l'avait exposée, revêtue de ses plus beaux atours, assise dans un grand fauteuil, au milieu de la plus belle chambre de l'appartement.

Quelques instants avant l'heure fixée pour la cérémonie funèbre, une des anciennes bonnes, profitant d'un moment où elle était seule avec la morte, s'approcha d'elle :

— Tiens, coquine, lui dit-elle, que je te rende un peu, après ta mort, du mal que tu m'as fait pendant ta vie.

Et elle lui donna un grand soufflet.

— Ah ! Marie, que vous m'avez fait mal, dit la défunte en poussant un grand soupir et en portant la main à sa joue.

Je vous laisse juger de l'épouvante de la bonne; elle jeta les hauts cris, appela au secours. On accourut et on trouva la dame parfaitement revenue à elle. Mon ami naquit plusieurs années après.

Quant à la bonne, bien que Mme G... promît d'oublier le soufflet reçu, elle ne voulut plus rester dans la maison; du reste, l'aventure avait doublement servi à Mme G... qui, de très impérieuse qu'elle était auparavant, était devenue la plus douce et la meilleure des femmes que j'aie connues.

Inutile d'ajouter que mon ami est un chaud partisan des chambres d'attente et que, de fait, il en a introduit l'usage dans sa commune.

Entendu samedi, sur la Palud, pendant le marché :

Deux femmes s'abordent près de nous. L'une est en deuil.

— Vous avez donc perdu quelqu'un, ma pauvre Louise?...

— Hélas, oui ! .. défunt mon mari est mort.

Souvenir du Centenaire.— Tout ce qui nous rappelle les belles fêtes du centenaire de notre indépendance nous est cher; aussi est-ce avec un réel plaisir que nous recevons, par l'entremise de M. Payot, éditeur, une brochure publiée par l'Etat, contenant les discours officiels prononcés le jour de la fête. Tous ceux qui ont tenu à conserver quelque souvenir de celle-ci, tels que cartes illustrées, programmes, publications diverses, journaux, cocardes, etc., voudront y ajouter la brochure que nous annonçons et qui se vend au prix de 50 centimes *au bénéfice du Fonds du Centenaire* (tuberculeux).

OPÉRA. — Demain, dimanche, deuxième représentation de l'amusante opérette d'Offenbach, **La Belle Hélène**, qui eut, mardi dernier, très grand succès. — Mardi prochain, **Lili**, opérette en 3 actes, paroles de A. Hennequin et A. Millaud, musique de *Hervé*. — Billets chez MM. Tarin et Dubois.

L. MONNET.

Chacun sans doute se soucie d'acheter des étoffes à des prix les plus avantageux possible.

Comme commerce d'étoffes sérieux, nous ne pouvons assez recommander la maison d'expédition **Max Wirth à Zurich**, qui fournit des étoffes en laine, mi-laine et mi-soie pour Messieurs et Dames de toutes conditions, ainsi que de la marchandise en toile et en coton seulement de bonne qualité, à des prix vraiment avantageux.

En parcourant notre riche et belle collection d'échantillons que la maison expédie franco à chacun, on peut facilement se convaincre de cette réalité.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

Planches à dessin de premier choix.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.

* On sait qu'Absalon, fils de David et de Maacha, se fit remarquer par sa beauté. Ayant assassiné son frère Amnon dans un festin, il abusa de la clémence de David pour conspirer contre lui, et le chassa de Jérusalem. Mais il fut vaincu à son tour dans la forêt d'Ephraïm, et réduit à prendre la fuite. Ses longs cheveux s'étant accrochés aux branches, Joab, son ennemi, le trouva dans cet état et le tua.